

# Le candidat Macron fait du lycée professionnel une priorité

Par [Caroline Beyer](#)

Publié hier à 20:04, Mis à jour hier à 20:04

DÉCRYPTAGE - Encouragé par Emmanuel Macron, le développement de l'apprentissage dès le secondaire peine à convaincre du côté des enseignants.

Le [candidat Macron](#) promet «une révolution complète du lycée professionnel». Son modèle? L'apprentissage. Pour réformer cette voie souvent choisie par défaut, marquée par le décrochage et une insertion professionnelle peu satisfaisante, il veut «un partenariat beaucoup plus étroit avec les entreprises» et des lycéens professionnels «rémunérés pour leur temps d'entreprise, comme le sont les apprentis». Concrètement, le projet du président-candidat prévoit d'augmenter de 50 %, pour les lycéens professionnels, les périodes passées en entreprise. En terminale, cette période en milieu professionnel devrait même occuper la moitié de leur temps. Modernisme ou retour en arrière? Inédit, en tout cas, pour un candidat à l'élection présidentielle que de faire du lycée professionnel l'un des thèmes majeurs de son projet éducatif.

Dans les rangs des professeurs de l'Éducation nationale, le projet est fraîchement accueilli. «L'objectif est de mettre tout le monde en alternance. Cette idée d'apprendre sur le tas correspond à une vision réactionnaire, ce qui existait avant la mise en place du lycée professionnel, en 1985. Un énorme bond en arrière, assène Sigrid Gérardin, représentante du Syndicat de l'enseignement professionnel public (Snuep), au sein de la puissante FSU, qui ne partage pas vraiment les idées libérales du candidat Macron. Notre ambition, c'est de former l'homme, le citoyen et le travailleur. A contrario, le projet Macron entend réduire la filière professionnelle au simple geste technique.» Pour le syndicat, ce projet est clair: «Sceller, à 16 ans, le destin de jeunes socialement et scolairement en difficulté» et «les orienter vers des postes non pourvus et peu valorisés, dans le bâtiment, l'hôtellerie-restauration, le soin à domicile, dans une pure logique d'adéquation aux besoins des entreprises.»

Au-delà de ces oppositions et postures idéologiques, c'est le sujet de l'apprentissage qui interroge. Ce statut, qui permet d'alterner entre formation au lycée et temps en entreprise avec une rémunération, est-il le remède à tous les maux du lycée professionnel? À ce jour, ces lycées scolarisent 530.000 élèves, sous statut scolaire. En parallèle, les Centres de formation d'apprentis (CFA), privés, consulaires ou publics, comptent 250.000 élèves. «Dans ces CFA, le taux de rupture de contrat atteint 36 % pour les mineurs», souligne Sigrid Gérardin, qui décrit des élèves «immatures», et plus jeunes qu'il y a trente ans, du fait de la suppression du redoublement. «Ce copier-coller de l'apprentissage n'est pas adapté à la majorité de nos élèves. Ils ont besoin d'être accompagnés et d'acquérir les codes de l'entreprise», confirme Mohamed Attia, à l'Unsa.

## Laisser «cohabiter deux voies»

*«Les entreprises ne se précipitent pas pour recruter les plus jeunes, admet-on au sein de l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron. Ce n'est pas en claquant des doigts que l'apprentissage va se mettre en place. Il n'est d'ailleurs pas prévu que tous les élèves soient apprentis.»* Le projet consiste à laisser *«cohabiter deux voies»*, l'apprentissage, appelé à monter en puissance, et la voie scolaire qui comprendrait davantage de stages désormais - grande nouveauté - rémunérés (de 200 euros par mois jusqu'à 18 ans, puis 500 euros jusqu'à 25 ans).

Au Snetaa-FO, syndicat majoritaire dans la voie professionnelle, Pascal Vivier estime qu'*«il ne peut y avoir de réforme de l'enseignement professionnel sans réforme du collège»*. *«Je veux que les élèves sachent lire, écrire et compter, résume ce professeur de français et d'histoire-géo. Le lycée pro reste un lycée de relégation parce que l'école primaire et le collège n'ont pas fait leur boulot»*, estime-t-il, évoquant, dans ses classes, la forte proportion d'élèves en situation de handicap, allophones ou issus de l'immigration. L'enseignant est lassé de ces grands discours politiques sur la *«revalorisation»* de la voie professionnelle, en témoigne la promotion du *«chef-d'œuvre»*, ce projet interdisciplinaire mis en place en 2020 par le ministre Blanquer dans le cadre de la réforme de la voie pro.

Le lycée pro reste un lycée de relégation parce que l'école primaire et le collège n'ont pas fait leur boulot

*Pascal Vivier, professeur de français et d'histoire-géo*

Un *«chef-d'œuvre»* qui, selon les textes de l'Éducation nationale doit permettre *«d'exprimer des talents en lien avec son futur métier»*. *Quand on a les élèves que l'on a et que l'on parle de chef-d'œuvre, c'est le grand écart! Ça fait flop, résume Pascal Vivier. On aime parler de l'école Boulle et des filières professionnelles artistiques. Mais ces cursus d'excellence concernent une infime minorité d'élèves, lâche-t-il, décrivant des «jeunes cabossés, socialement et scolairement en difficulté».* *Quand je vois toutes ces jeunes filles que l'on envoie vers la filière gestion et administration, alors que ces métiers n'embauchent pas avant le niveau BTS (Bac +2), je suis désespéré, ajoute-t-il, évoquant ces «métiers du quotidien, comme couvreur, mécanicien, aide à domicile, qui recrutent. Je me bats depuis des années pour un CAP "grand âge". Je ne l'ai toujours pas.»*

Pendant le quinquennat Macron, le ménage a déjà été entamé pour limiter le nombre de places dans les filières aux débouchés professionnels peu prometteurs. Quelque 30 % des cursus «GA» (gestion et administration) ont ainsi été fermés. Et le candidat, s'il est réélu, entend poursuivre dans cette voie. *«On laisse vivre trop de filières où il n'y a quasiment pas de débouchés»*, a expliqué, en mars, Emmanuel Macron. Il estime qu'il y a *«encore trop d'échecs, trop de jeunes qui sortent avec un diplôme»* sans trouver d'emploi dans la filière professionnelle qu'ils avaient suivie.